

LES PARTENAIRES

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47) est un organisme départemental indépendant chargé de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère. À travers ses actions : conseils aux collectivités et aux particuliers, formation, coordination de journées thématiques pour les élus, les techniciens de collectivités, les professionnels de la construction et du cadre de vie, accompagnement et sensibilisation des enseignants, organisation de manifestations à destination du grand public (expositions, conférences, journée du patrimoine, etc.) le CAUE remplit une mission de service public.

Tél.: 05 53 48 46 72 - Courriel : secretariat@caue47.com - Site : www.caue47.com

Le Conseil général de Lot-et-Garonne, à travers sa politique de préservation du patrimoine, œuvre en faveur de la conservation et de la restauration du patrimoine qu'il soit mobilier ou immobilier, public ou privé, protégé au titre des Monuments Historiques ou non protégé. Un régime d'aide en faveur du patrimoine non protégé permet d'accompagner techniquement (avec le soutien du CAUE 47) et financièrement les porteurs de projets publics et privés. Ainsi depuis la création de ce dispositif, près de 400 projets de restauration ont été soutenus par le Conseil général, participant ainsi à la mise en valeur des richesses patrimoniales de notre département.

Tél.: 05 53 69 40 39 - Courriel : jbpozzer@cg47.fr - Site : www.cg47.fr

La Fondation du Patrimoine est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, créé par la loi du 2 juillet 1996, reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997. Sa principale mission est de promouvoir la connaissance, de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité et le patrimoine naturel. Elle contribue ainsi à la protection de nos paysages. L'avis de l'**architecte des bâtiments de France** est obligatoire dans le cadre de l'instruction des labels (fiscaux et non fiscaux), et pour l'instruction des dossiers publics/associatifs. Dans tous les cas, cet avis reste obligatoire dans le cadre de travaux de démolition et de restauration des parties disparues au cours du temps. Le CAUE 47 accueille le siège de la délégation départementale, représentée par son délégué : Jean Jacques Carle.

Site : www.fondation-patrimoine.org

Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de Lot-et-Garonne est un service déconcentré de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Ministère de la Culture et de la Communication, placé sous l'autorité du Préfet. Il assure avec le concours des architectes des bâtiments de France des missions de surveillance, de conseil et de contrôle, dans le domaine des monuments historiques et de leurs abords, et des espaces protégés. Son expertise du bâti ancien et des techniques de restauration font référence dans les actions de sauvegarde du patrimoine et d'amélioration du cadre de vie. Il intervient dans les actions de protection des paysages et celles de promotion d'un urbanisme et d'une architecture de qualité.

Tél.: 05 53 47 08 42 - Courriel : sdap.lot-et-garonne@culture.gouv.fr

Site : www.lot-et-garonne.pref.gouv.fr



Journée du Patrimoine de Pays
& Journée des Moulins

CIRCUIT DÉCOUVERTE PATRIMOINE DE PAYS LOT-ET-GARONNAIS SAMEDI 16 JUIN 2012

SITE N°5 : EGLISE SAINT CLAIR DE GOUTS
(COMMUNE D'ALLONS)



LOT-ET-GARONNE
Conseil général

FONDATION
DU
PATRIMOINE

caue 47



NATURE DU PROJET : Restauration en totalité d'une église rurale avec son enclos, classée parmi les monuments historiques (arrêté du 3 février 1995). Un appel à souscription publique portant sur le mur de clôture fortifié et le décor peint de la nef pour une labélisation par la Fondation du Patrimoine est en projet.

PORTEUR DE PROJET :
Commune d'Allons, qui possède par ailleurs deux autres églises.

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI : L'édifice appartient à une typologie locale d'églises à clocher mur, fortifiées au Moyen-Age, souvent ceintes d'un mur percé de jours de défense. L'église est orientée, de plan rectangulaire, avec un chevet plat. Elle est voûtée d'ogives et comprend deux travées de nef et une travée de chœur. La tour polygonale accolée à l'extrémité Ouest du mur gouttereau de la nef abrite un escalier à vis menant à une coursière abritée.

NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS / CORPS DE MÉTIERS :

Les travaux de restauration ont été conduits à partir d'un diagnostic sanitaire complet concernant les toitures, les façades et l'intérieur de l'édifice, établi par l'architecte chargé de la maîtrise d'œuvre. Les maçonneries ont dû être nettoyées de la végétation qui se développait par endroit de manière importante. Les parements en pierre altérés, en particulier les contreforts, ont été repris avec remplacement de pierres ou bien avec dépose et repose des pierres de glaciés après injections de coulis de mortier dans le cœur de la maçonnerie. Les couvertures ont été révisées (toiture de la nef, du clocher et du porche d'entrée) ou refaites en tuiles canal sur une charpente neuve en chêne pour la sacristie. Des vitraux ont été créés à la place du remplage aux verres de couleur de la rosace du chevet.

DATE DE RÉALISATION DES TRAVAUX : Les travaux ont été réalisés en plusieurs tranches avec des interventions en 2003, 2006 et 2009 pour le clocher mur, les élévations, la charpente et la couverture. (Architecte en Chef des Monuments Historiques : Stéphane Thouin / maçonnerie : Sourbès / charpente et couverture : Hilaire / serrurerie et vitraux : Bordenave). En 2012, les travaux se sont attachés à la restauration du pignon Est, de la sacristie et du porche d'entrée. La restauration de l'enclos doit suivre, avant que soit traité l'intérieur avec ses peintures murales (certaines du XV^{ème} siècle). Un diagnostic précis est en cours.

AIDES FINANCIÈRES : Ce projet communal a bénéficié des aides financières de l'État (Ministère de la Culture et de la Communication, à hauteur de 50%), de la Région et du Conseil général. La Fondation du Patrimoine doit être sollicitée pour la dernière phase des travaux.

